



Université Lille Nord de France

Pôle de Recherche
et d'Enseignement Supérieur

1 bis, rue Georges Lefèvre - 59044 Lille Cedex
Tél. : +33 (0) 320 298 560
Fax : +33 (0) 320 298 564

**Le Président
du PRES Université Lille Nord de France**

à

**Mesdames et Messieurs les Administrateurs
Conseil d'administration
PRES Université Lille Nord de France**

Lille, le **7 JUIN 2011**

N.Réf. : CS/AdL/SD/2011/1122

Objet : Invitation au Conseil d'administration du PRES « Université Lille Nord de France »

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance ordinaire du Conseil d'administration du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Université Lille Nord de France qui se déroulera pour le :

Mercredi 22 juin 2011 de 14h30 à 16h30

Salle des actes
42, rue Paul Duez à Lille
(siège de l'Université Lille 2)

Je vous précise que l'article 10 du décret portant création du PRES Université Lille Nord de France autorise le vote par procuration dans la limite de deux procurations par membre ayant voix délibérative. La procuration doit être portée par un autre membre du Conseil d'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le conseil ne peut valablement délibérer que si la majorité des membres en exercice est présente ou représentée. Si tel n'était pas le cas, il y aurait lieu de convoquer une nouvelle réunion dans un délai maximum de 8 jours.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christian SERGHERAERT

